



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2019

Présents : Josiane ROQUE – Bernadette BRUNAUD – Damien DUROY – Bruno GERY – Christophe GOUBE - Edith PEROT - Sandrine RICCI.

Absents excusés : Mickaël GRANJOUX – Karine MOURY (Pouvoir remis à Christophe GOUBE)

Secrétaire de séance : Edith PEROT

1) DELIBERATIONS

N° 2019/23 : Adressage – Création « Impasse de Malecombe » : Pour faciliter la distribution du courrier, notamment pour Monsieur GARDE, il est décidé de créer le nom « Impasse de Malecombe ». Le Conseil Municipal vote ce supplément d'adressage à l'unanimité.

N° 2019/24 : Révision du loyer de l'appartement communal : Selon l'indice des loyers du 2^{ème} trimestre 2019 (129,72), le montant du loyer mensuel pour Madame TOSTIVINT, passe de 272,60 € à 277,95 €. Le Conseil Municipal décide de fixer le montant de ce loyer à 277,95 € à compter du 1^{er} novembre 2019.

N° 2019/25 : Retrait de la commune de Rosiers-de-Juillac du SIVOM compte tenu de la fermeture de leur école. Le Conseil Municipal décide d'accepter ce retrait ainsi que les modifications des statuts du SIVOM en conséquence.

N° 2019/26 : Frais de scolarisation dus à la commune de VARETZ : Un enfant en primaire depuis mars 2019 + un enfant en maternelle (garde alternée, donc moitié prix), soit un total de 848,90 €. Le Conseil Municipal décide de régler ces frais de scolarité 2018/2019 à la commune de VARETZ.

2) PLU :

L'enquête publique aura lieu du 30 septembre 2019 au 30 octobre 2019. L'affiche réglementaire de l'avis d'enquête publique est affichée sur le panneau de la Mairie. L'information a été diffusée dans chaque boîte à lettre de la commune, les affichages de cet avis sont aussi faits sur tous les panneaux de la commune, et l'avis est paru dans les annonces légales des journaux locaux (La Montagne et La Vie Corrézienne)

3) POINT SUR LES TRAVAUX

- ✓ L'adressage est fini ;
- ✓ Les travaux de voirie sont terminés ;
- ✓ Les travaux d'accessibilité (dernière tranche), restent à faire ;
- ✓ Les peintures extérieures des fenêtres et volets des bâtiments communaux devraient démarrer fin septembre ;
- ✓ L'achat du mobilier de bureau et de 2 chariots de rangement des chaises est réalisé ;
- ✓ L'empierrement du chemin au lieu-dit « Chez Bouty » a été exécuté ;
- ✓ Le resuivi des toitures de la salle polyvalente et du bâtiment communal a été fait ainsi que la remise en place de la croix sur le clocher ;
- ✓ Des devis ont été reçus pour la réfection de la table de réunion (987,53 € et 831,60 €). L'accord est accordé à l'entreprise la moins chère.

4) INFORMATION SUR LE TRANSPORT A LA DEMANDE AU DEPART DE SAINT-CYPRIEN (Agglo)

Tous les mardis (matin et après-midi), et dorénavant, ils desservent en plus le Centre Hospitalier et la Clinique des Cèdres. Les horaires et tarifs sont disponibles en Mairie.

5) SPECTACLE DE NOËL LE 14 DÉCEMBRE 2019 POUR LES ENFANTS DE LA COMMUNE

Le choix de la compagnie qui sera intervenant se porte sur une compagnie du Cantal après l'étude de plusieurs propositions.

6) QUESTIONS DIVERSES

Pour les débats de travaux concernant l'installation de la fibre, plusieurs réunions ont eu lieu avec l'Entreprise SCOPELEC, le Conseil Départemental et l'Agglo, afin de définir les modes d'installation sur une partie de la commune concernée par la première phase.

Fin de la séance.

